ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lanceurs

Question écrite n° 29985

Texte de la question

Sur quinze satellites de télécommunications lancés avec succès en orbite géostationnaire en 2007, douze l'ont été par Arianespace. Sept tirs sont prévus en 2008 et le carnet de commande de la société compte 25 lancements d'Ariane 5, ce qui représente plus de trois ans d'activité et 85 % du marché. Pour autant, l'avenir du lanceur Ariane 5 semble incertain et plusieurs hauts responsables de l'Europe spatiale militent pour le développement rapide d'une version plus puissante. L'enjeu est essentiel puisqu'il conditionne le devenir de l'Europe spatiale. M. Jean-Paul Dupré demande à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche quelles initiatives la France entend conduire dans ce dossier.

Texte de la réponse

Adapter le lanceur Ariane 5 aux besoins des opérateurs de satellites est une préoccupation majeure et constante des pouvoirs publics, tout simplement parce que les lancements commerciaux font partie intégrante du modèle d'Ariane : sans ce service de lancement des satellites commerciaux, le lancement des satellites scientifiques et d'observation (militaires, météo...) coûterait beaucoup plus cher à la France et à l'Europe. Il est donc normal que les différents décideurs s'inquiètent de l'adéquation du lanceur avec les besoins du marché. Cette adéquation passe non seulement par un lanceur fiable et par des lancements à l'heure, mais aussi par une capacité d'emport de la fusée qui correspond au poids des satellites qui doivent être lancés. Or, la tendance historique est à l'augmentation régulière du poids des satellites ; certains s'inquiètent donc que Ariane 5 ne soit pas adaptée pour ces satellites qui devraient être de plus en plus gros. Mais si cette tendance historique a été réelle dans les dernières décennies, elle s'est ralentie dans les dernières années. Une étude fine du marché montre que le lanceur actuel reste adapté aux besoins du marché au moins jusqu'à 2015. La meilleure preuve est la réussite commerciale d'Arianespace avec 80 % des satellites commerciaux mis en orbite avec succès dans le monde en 2007 et dont le carnet de commandes comporte 35 satellites, soit 3 années d'activité. Si le marché plébiscite Ariane 5, aujourd'hui, c'est principalement grâce à la fiabilité du lanceur. Cette fiabilité a été rendue possible non seulement grâce à la grande compétence des industriels spatiaux européens, mais aussi grâce à la politique volontariste de maintien de la configuration du lanceur. Cette politique n'empêche pas de préparer l'avenir ; le renouvellement est prévu et est en cours, il se fait en parallèle pour ne pas fragiliser les lancements commerciaux ; ce renouvellement fera aussi l'objet de décisions qui seront proposées et soutenues par la France à la prochaine réunion de l'Agence spatiale européenne au niveau ministériel, en novembre prochain. Ces travaux de préparation de l'avenir sont naturellement phasés en deux étapes tout d'abord un programme préparatoire qui sera décidé cette année, et qui s'inscrira dans la continuité des travaux déjà engagés en particulier sur le nouveau moteur Vinci ; ensuite, un programme de développement qui sera décidé en 2011 et qui pourra déboucher sur un vol de qualification en 2015 et une exploitation commerciale ultérieure. Cette stratégie, bien partagée par l'Agence spatiale européenne et ses Etats membres, permettra par ailleurs aux industriels majoritairement impliqués dans le programme « Ariane », de maintenir les compétences nécessaires pour mener de grands programmes, aussi bien dans le domaine spatial que dans des domaines connexes, comme les missiles balistiques.

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE29985

Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Dupré
Circonscription : Aude (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 29985
Rubrique : Espace
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 septembre 2008, page 7483
Réponse publiée le : 28 octobre 2008, page 9303